

Image not found or type unknown



Heure de delegation payer par l employeur

Par **allsou**, le **15/10/2013** à **11:11**

les délègue du CE (cgt cftc etc)de mon entreprise ne prene pas leurs heures de délégation mais l employeur leurs payes en heures supplémentaire ont t il le droits en plus il et impossible de consulter la convention collective de l entreprise situer dans le bureau du directeur merci

Par **P.M.**, le **15/10/2013** à **13:53**

Bonjour,
Normalement, les heures de délégation sont prises pendant l'horaire de travail...
Il faudrait savoir comment s'exprime l'impossibilité de consulter la Convention Collective applicable...